

Je me refuserais à voir augmenter cette cotisation si elle ne s'accompagnait pas d'une augmentation des prestations.

Je ne voudrais pas abuser de la patience de la Chambre. Je suis, jusqu'à un certain point, du même avis que l'honorable député au sujet des paiements d'appoint, mais il se trompe en disant qu'on ne fait rien à ce sujet. Je pourrais dire, bien entendu, que certains députés conservateurs de l'arrière-ban n'ont pas pris la parole trop souvent. C'est que nous avons un chef et des ministres en qui nous avons confiance. Nous ne sommes pas comme le groupe de la CCF. Quand le chef de ce groupe a parlé d'une question il y a une couple de jours, six autres membres du même groupe se sont crus obligés de prendre la parole pour dire la même chose, parce qu'ils ne respectent pas l'avis de leur chef.

Depuis deux mois et demi que je siège ici, j'ai remarqué que les nouveaux députés ont tendance à faire connaissance entre eux peut-être plus rapidement qu'avec certains députés qui ont siégé ici auparavant et j'avoue que j'ai été étonné de la compétence de tous les nouveaux députés dont j'ai fait la connaissance. A mon avis, il ne leur faudra pas quatre ans pour savoir où pendre leur manteau et leur chapeau à la Chambre des communes. Tout au plus leur faudra-t-il quelques minutes. Il se peut que certains députés aient eu besoin de quatre ans dans le passé pour trouver où pendre leur chapeau et leur manteau, mais ce n'étaient certainement pas des membres de notre parti.

M. E. W. Brunsten (Medicine-Hat): Monsieur l'Orateur, en pratique, le député d'Assiniboïa (M. Argue) a invité les 47 nouveaux députés du parti conservateur qui sont originaires des Prairies à parler du blé. Vous avez, monsieur l'Orateur, entendu mon voisin et collègue, le député d'Acadia (M. Horner) faire une réponse à ce sujet. Je me permettrai de dire que ceux d'entre nous qui viennent des provinces des Prairies et qui représentent des circonscriptions agricoles se rendent tout autant compte des problèmes que pose le blé que le député d'Assiniboïa.

C'est curieux, en effet, qu'avec les 48 députés représentant l'Ouest du pays, un seul parlementaire se donne comme le porte-parole des cultivateurs des trois provinces des Prairies. Il est étrange que son parti s'arroge le droit de parler au nom des ouvriers, des fonctionnaires, des employés de la Chambre et de tous les autres milieux au Canada.

Une voix: Et aussi les petites entreprises.

M. Brunsten: En ce qui me concerne, monsieur l'Orateur, moi qui ne suis qu'un très humble député affilié à un parti dont je suis très fier, je me sens très vexé quand

[M. Horner (Acadia).]

le député d'Assiniboïa, ou tout membre de son petit parti, croit pouvoir laisser entendre qu'il est le seul porte-parole de l'immense groupe de producteurs agricoles établis du Manitoba à la Colombie-Britannique.

Il a parlé du problème du blé. Le problème du blé ne date pas d'hier. Il ne date pas du 31 mars 1958 ni de juin 1957. Nous avons eu hier l'occasion, comme d'ailleurs le député d'Assiniboïa, d'étudier le problème du blé et d'autres questions avec les membres du syndicat agricole de l'Ouest canadien. Je dirais qu'en ce qui concerne le mémoire mentionné par mon honorable ami, j'ai été stupéfait, déconfit et quelque peu dégoûté du ton de cet exposé, qui laissait entendre,—même s'il ne le disait pas ouvertement,—que le gouvernement élu le 31 mars dernier n'avait jamais tenu compte du problème du blé, ni d'autres problèmes agricoles qui s'y rattachent dans l'Ouest canadien, et qu'il n'avait rien fait à ce sujet. Nous sommes ici depuis environ deux mois. Ces 47 députés,—qui devraient d'ailleurs être au nombre de 48,—sont ici depuis deux mois, et si mes honorables amis qui siègent dans le coin là-bas avaient fait preuve de tout le discernement et du bon jugement que nous pourrions attendre d'eux, nous aurions pu nous attaquer au problème du blé il y a au moins un mois.

Si, en tant que représentants de l'Ouest,—en tant que porte-parole de l'agriculture de l'Ouest si vous voulez,—nous devons siéger ici des jours et des semaines, en écoutant, comme l'a dit hier le premier ministre (M. Diefenbaker), des discours répétitifs, si nous devons écouter des débats sur le Règlement et la procédure, des propositions d'amendement et de motions, et si ce petit groupe d'hommes qui ne représentent pas l'agriculture des Prairies doit nous retenir tard dans la soirée tous les jours, nous ne pourrions jamais ni attaquer, ni résoudre les problèmes qui se présentent aux producteurs de blé de l'Ouest. Je dirai en toute humilité, monsieur l'Orateur, que ce problème a été l'objet de mes études pendant des années et qu'il se rattache à la situation internationale. Jusqu'à la venue d'Hitler en Allemagne et l'avènement du nationalisme économique en Europe, il n'y avait pas de problème du blé dans l'Ouest canadien.

Il est vrai que la sécheresse nous créait des problèmes. Certaines années une production légèrement excédentaire en créait d'autres. Nous avons dû résoudre ceux que posait l'encombrement des marchés. Mais, d'une façon générale, nous n'avons eu, en comparaison des dernières années, aucun problème découlant de l'augmentation constante des excédents, comme celui qui s'est posé ces dernières années. Ce problème ne